

## SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES CARTES MASTERCARD<sup>MD</sup> DE LA BANQUE ROGERS<sup>MC</sup>

<b>Taux d'intérêt annuel</b>	<p>Ces taux d'intérêt sont en vigueur lorsque le Compte est activé.</p> <p>Taux standard sur les Achats et Frais : <b>19,99 %</b></p> <p>Taux standard sur les Avances de fonds, les Opérations analogues à une opération en espèces et les Transferts de solde : <b>22,99 %</b></p> <p>Vos taux d'intérêt, à <i>notre gré</i>, pourront augmenter au taux de <b>25,99 %</b> pour les Achats et les Frais, et au taux de <b>27,99 %</b> pour les Avances de fonds, les Opérations analogues à une opération en espèces et les Transferts de solde sur le prochain Relevé si vous n'effectuez pas le Paiement requis au plus tard à la date d'échéance à <b>2</b> reprises au cours d'une période de <b>12</b> mois. Le Paiement requis désigne tout montant en souffrance figurant sur un Relevé, auquel s'ajoute la plus élevée des deux sommes suivantes : (a) 10,00 \$ PLUS les intérêts courants (qui ne comprennent pas les intérêts liés au Programme de paiement par versements égaux) et tous les autres frais; OU (b) 2 % du Solde de votre Relevé, en excluant tout solde au titre du Programme de paiement par versements égaux (ou 5 % du Solde de votre Relevé, en excluant tout solde au titre du Programme de paiement par versements égaux, si vous êtes résident du Québec).</p>
<b>Délai de grâce sans intérêt</b>	<p>La date d'échéance du paiement indiquée sur votre Relevé sera au moins <b>21</b> jours après la date du dernier jour de la période visée par le Relevé. Cette période correspond au délai de grâce sans intérêt. Ainsi, aucun intérêt ne sera imputé à vos Achats (sauf pour les Achats convertis en un Programme de paiement par versements égaux) et à vos Frais si vous payez en entier le Montant exigible (ou, dans le cas des Achats convertis en un Programme de paiement par versements égaux au cours de la période visée par le Relevé, si vous payez le Solde restant en entier) avant la date d'échéance du paiement indiquée sur votre Relevé.</p> <p>Aucun délai de grâce sans intérêt n'est accordé pour les Avances de fonds, les Opérations analogues à une opération en espèces et les Transferts de solde, et l'intérêt est calculé à partir de la date à laquelle l'Opération est effectuée.</p>
<b>Paiement minimum</b>	<p>Le paiement minimum indiqué sur chaque Relevé correspond à la somme de (i) tout paiement en souffrance, de (ii) tout solde dépassant votre limite de crédit, et de (iii) tout paiement au titre du Programme de paiement par versements égaux (y compris les intérêts) qui est exigible à la date du Relevé PLUS le montant le plus élevé entre les suivants :</p> <p>a) <b>10,00 \$</b> PLUS les intérêts courants (en excluant les intérêts liés au Programme de paiement par versements égaux) et tous les autres Frais (tels qu'ils sont détaillés à la rubrique <b>AUTRES FRAIS</b>); OU</p> <p>b) <b>2 %</b> du Solde de votre Relevé, en excluant tout solde au titre du Programme de paiement par versements égaux (ou <b>5 %</b> du Solde du Relevé, en excluant tout solde au titre du Programme de paiement par versements égaux, si vous êtes résident du Québec).</p> <p>Pour tous les Titulaires de carte, un Solde inférieur à <b>10,00 \$</b> est payable en entier.</p>
<b>Opérations de change</b>	<p>Toutes les Opérations effectuées dans une devise étrangère sont converties en dollars canadiens au taux établi par Mastercard International en vigueur à la date de l'Opération ou après, et au plus tard à la date d'inscription de l'Opération au Compte (date qui pourrait ne pas nécessairement correspondre à la date de l'Opération) plus un montant équivalant à <b>2,5 %</b> du montant de l'Opération converti en dollars canadiens.</p>
<b>Frais annuels</b>	<p>Toute carte Mastercard de la Banque Rogers (sauf la carte chatr Mastercard avec garantie) : <b>0,00 \$</b></p> <p>Carte chatr Mastercard avec garantie – <b>Titulaire principal : 60,00 \$</b> (payable en 12 versements mensuels égaux de 5,00 \$ chacun et imputés le dernier jour de la période visée par le Relevé, une fois votre première Opération effectuée et portée au Compte, puis exigés chaque mois par la suite le dernier jour de chaque période visée par le Relevé);</p> <p><b>Utilisateur(s) autorisé(s) : 0,00 \$</b></p>

<p><b>Autres frais</b></p>	<p><b>Seront portés à votre Compte le jour de l'Opération ou de l'événement, à moins d'indication contraire.</b></p> <p><u>Frais de dépassement de limite</u> : <b>29,00 \$</b> lorsque le Solde impayé dépasse votre limite de crédit. Ces frais sont imputés seulement <b>1</b> fois par période visée par le Relevé. Ces frais ne s'appliquent pas pour les résidents du Québec.</p> <p><u>Frais d'Avance de fonds</u> : <b>5,00 \$</b> chaque fois que vous obtenez une Avance de fonds dans une institution financière ou dans un guichet automatique situé au Canada ou dans un autre pays et chaque fois que vous effectuez une Opération analogue à une opération en espèces.</p> <p><u>Frais de paiement refusé</u> : <b>42,00 \$</b> chaque fois qu'un paiement fait à partir du Compte ou dans celui-ci est refusé.</p> <p><u>Frais de réimpression de Relevé ou des Opérations</u> : <b>5,00 \$</b> pour chaque copie additionnelle de votre Relevé ou pour la réimpression d'un Relevé des Opérations. Pour les résidents du Québec, aucuns frais ne seront exigés lors de la réimpression d'un Relevé des Opérations.</p> <p><u>Frais de remboursement du solde créditeur</u> : <b>20,00 \$</b> pour les demandes de chèque manuel seulement.</p> <p><u>Frais de Transfert de solde</u> : <b>3 %</b> du montant de chaque Transfert de solde, à tout taux d'intérêt promotionnel que nous pouvons vous proposer qui serait inférieur au taux d'intérêt ordinaire pour les Transferts de solde au Compte. Nous pouvons renoncer à ces frais de <b>3 %</b> ou les réduire lors de l'offre d'un taux d'intérêt promotionnel. Au moment de l'offre, nous vous informerons des frais exacts qui s'appliquent. Les frais seront imputés à la date où le Transfert de solde sera inscrit au Compte.</p> <p><u>Frais de Programme de paiement par versements égaux</u> : <b>3 %</b> du montant de chaque Achat converti en Programme de paiement par versements égaux, à tout taux d'intérêt promotionnel que nous pouvons vous proposer qui serait inférieur au taux d'intérêt ordinaire pour les Achats portés au Compte. Nous pouvons renoncer à ces frais de <b>3 %</b> ou les réduire lors de l'offre d'un taux d'intérêt promotionnel. Au moment de l'offre, nous vous informerons des frais exacts qui s'appliquent. Ces frais ne s'appliquent pas pour les résidents du Québec.</p> <p><u>Frais pour compte inactif</u> : au dernier jour de la période indiquée sur le Relevé, si le Compte affiche un Solde créditeur et qu'aucune activité n'a eu lieu dans le Compte (soit aucune Opération de débit ou de crédit et aucune inscription d'intérêt ou de frais) au cours des <b>12</b> mois précédents, nous imputerons à votre Compte des frais correspondants au moins élevé des montants suivants : <b>10,00 \$</b> ou le montant du Solde créditeur.</p>
----------------------------	---